

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2011.

L'an deux mil onze et le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la commune de La Beaume, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Serge RIGAUD, le maire.

Présents : EYMERY Jean-Claude, CANDY Roger, CASTAGNO Pierre, BELLET Jean-Paul, NOISIER Françoise, RIGAUD Josiane et PINET Jacqueline.

Absents : BRUN Barnabé, BERMOND François (pouvoir donné à RIGAUD Serge) et ELAPHOS Marie-Hélène (pouvoir donné à RIGAUD Josiane).

Secrétaire de séance : M. CANDY Roger.

Nouveaux statuts de la F.D.E. :

Le S.I.E. étant dissous, la F.D.E. propose l'adoption de nouveaux statuts pour l'ensemble des communes du département. Plusieurs points sont encore confus, notamment sur les modalités de transfert de l'actif et du passif qui ne sont pas clairement expliquées. De plus le mode de désignation des délégués n'est plus équitable car les communes ne sont plus représentées, seul un délégué étant prévu dans chaque nouveau secteur défini. Compte tenu de ces propositions et dans l'attente d'éclaircissements, il est proposé de ne pas adopter ces nouveaux statuts soumis en l'état.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.